

**14<sup>E</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS**  
**PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES ARTS & LETTRES (500.A1)**  
**Réunion tenue le vendredi 26 novembre 2010 au Cégep André-Laurendeau**

Étaient présents :

<b>NOM</b>	<b>COLLÈGE</b>
Suzanne Poiré	Abitibi-Témiscaminque
Catherine Minard	Outaouais
Manuel Christin-Piché	Valleyfield
Thomas Grondin	Outaouais
Renaud Bellemare	Ahuntsic
Luc Grenier	Lanaudière à l'Assomption
Carlo Mandolini	André-Grasset
Gilles Bergeron	Jonquière
Martine Béland	Édouard-Montpetit
Claire Bergeron	Saint-Félicien
Moïra Dompierre	Sainte-Foy
Éric Lozowy	Vanier
Catherine Van Coppenolle	Rivière-du-Loup
Gilbert Boyer	Bois-de-Boulogne
Martin Poulin	Champlain – St. Lawrence
Peter Esposito	Montmorency
Jean-Nicolas Paul	Carleton-sur-Mer (Gaspésie et des Îles)
Pierre Sidaoui	Gérald-Godin
Stéphanie Martin	Saint-Laurent
Yves Picard	André-Laurendeau
Robert Walsh	Trois-Rivières
Andréanne Laroche	Sainte-Foy

**COMPTE RENDU DE LA 14<sup>E</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET  
D'ENSEIGNANTS**  
**PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES ARTS & LETTRES (500.A1)**  
**Réunion tenue le vendredi 26 novembre 2010 au Cégep André-Laurendeau**

**1. MOT DE BIENVENUE.**

Monsieur Raymond Boulanger du MELS souhaite la bienvenue à tous et présente Monsieur Alexandre Paré qui agira dorénavant à titre de responsable du programme Arts et lettres en remplacement de Madame Élisabeth Beaudoin. Monsieur Boulanger préside l'assemblée et Claire Bergeron est secrétaire.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Catherine Minard propose l'ordre du jour et Robert Walsh appuie.

***Adopté à l'unanimité***

**3. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU VENDREDI 22 MAI 2009.**

Monsieur Yves Picard présente le compte rendu.

Catherine Minard propose l'adoption du compte rendu tel que présenté et Suzanne Poiré appuie.

***Adopté à l'unanimité***

**Suivi de la réunion du 22 mai 2009.**

– ***Mention du profil sur le diplôme (point 4).***

M. Picard souligne que certains collèges ajoutent une lettre au diplôme attestant le profil.

– ***Présentation des tableaux de bord et faits saillants (point 5).***

M. Picard rappelle que ces deux documents sont disponibles sur le site Internet du MELS.

– ***Rapport des profils (point 6).***

M. Picard signale que ce document est disponible sur le site Internet du MELS.

– ***Rapport du comité d'arrimage secondaire-collégial pour le programme Arts et lettres (point 7).***

M. Picard souligne que le rapport est disponible sur le site Internet du MELS et ajoute que, de façon générale, il n'y a pas de difficulté majeure quant à l'arrimage secondaire-collégial.

Plusieurs commentaires sont par la suite émis quant aux caractéristiques des étudiantes et étudiants dits de la « Réforme ». Certains ont remarqué qu'ils sont plus performants en lecture, qu'ils sont mieux organisés et fonctionnent très bien à l'intérieur d'un enseignement par projets. D'autres ont mentionné qu'ils sont plus faibles et que l'écart entre les très bons et les plus faibles s'est creusé. De plus, ceux dits moyens sont en moins grand nombre en français écrit. Tous ont de la difficulté à s'adapter à l'enseignement traditionnel. Une dernière intervention a mentionné qu'ils avaient souvent une très grande confiance en eux, mais n'étaient pas pour autant meilleurs.

– **Travaux d'orientation 2009-2010 (point 8).**

M. Picard rappelle que ce document est disponible sur le site Internet du MELS.

– **Nom du programme (point 9).**

Les travaux sur un changement de nom du programme ont été remis à plus tard étant donnée la possibilité de modifications du programme.

**4. RAPPORT DU RESPONSABLE DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS (2009-2010).**

– **Rapport annuel d'activités 2009-2010.**

M. Picard présente son rapport (Annexe 1).

– **Rencontre sur l'approche par compétences du 5 février 2010 tenue à Trois-Rivières.**

M. Picard présente une synthèse du compte rendu de la rencontre (Annexe 2).

Il note une correction à apporter à la page 6, ligne 4 du 1<sup>er</sup> paragraphe. Il faut remplacer le numéro de la compétence 01D1 par le numéro 01D0.

M. Picard dresse les conclusions pour chacun des ateliers et ajoute que cette rencontre a été hautement utile et a permis aux enseignantes et enseignants de discuter de leurs problèmes et pratiques à partir des témoignages de plusieurs participants.

***Suite à cette présentation, il est proposé par Gilbert Boyer (Collège de Bois-de-Boulogne) appuyé de Catherine Minard (Cégep de l'Outaouais), qu'afin de favoriser à nouveau des échanges entre enseignantes et enseignants, qu'on réédite ce type de rencontre.***

***Adopté à l'unanimité***

– **Analyse des rapports d'évaluation de la CEEC (Annexe 3).**

Mise en contexte.

En mai 2009, le MELS a annoncé des travaux d'orientation pour le programme 500.A1.

Parallèlement à ceux-ci, M. Yves Picard a été mandaté pour effectuer un travail de synthèse des rapports d'évaluation de la CEEC, afin de lister les forces et les faiblesses du programme soulevées par la CEEC.

M. Picard présente les grandes lignes du rapport et énonce trois points de convergence et de divergence, qui peuvent être qualifiés de forces et de faiblesses soulevées.

1. À propos de la pertinence et de la cohérence du programme : les objectifs du programme pourraient être approfondis.
2. À propos des valeurs des méthodes pédagogiques et de l'évaluation des apprentissages : les standards du programme 500.A1 pourraient être hiérarchisés.
3. À propos de l'efficacité du programme et des critères additionnels : le devis ministériel pourrait intégrer des conditions d'apprentissage relatives à l'ÉSP.

– **Rapport sur le portfolio (Annexe 4).**

M. Picard explique que ce rapport a été effectué dans le but d'identifier les programmes universitaires qui exigent un portfolio, d'en déterminer les exigences et de relever le nombre d'inscriptions provenant d'Arts et lettres dans ces programmes. Pour l'essentiel, le rapport documente deux états de fait.

Premièrement, le rapport fait ressortir deux tendances relatives au processus d'admission des universités québécoises dans le domaine. D'une part, les universités Bishop, Laval, McGill, Montréal et Sherbrooke privilégient le dossier scolaire et la cote R comme critère de sélection. D'autre part, les universités Concordia et le réseau des universités du Québec retiennent la présentation du portfolio comme critère de sélection. Dans le cas du réseau des universités du Québec, le portfolio s'ajoute à la réussite scolaire ; dans le cas de l'université Concordia, il remplace souvent la réussite scolaire. Dans ce dernier cas, le portfolio doit être entendu en un sens large : productions réalisées, lettre de motivation, et souvent entrevue.

Deuxièmement, le rapport révèle que selon les champs disciplinaires, les critères de sélection des universités (dans le processus d'admission) se déclinent en trois tendances. D'abord, les champs disciplinaires en Lettres (Littérature et Langues) retiennent davantage le dossier scolaire et la cote R comme critères de sélection. Ensuite, à l'inverse, les champs disciplinaires en Arts sont souvent le lieu d'une sélection basée sur le portfolio. Enfin, le champ disciplinaire en Cinéma et Communication donne lieu à des critères de sélection qui cumulent les deux précédents et qui en ajoutent souvent d'autres, comme la lettre de motivation, le questionnaire ou l'entrevue. Ce grand nombre de critères et modes de sélection s'explique par le fait que c'est dans ce champ disciplinaire où les demandes sont les plus nombreuses et le contingentement le plus élevé.

Interventions en lien avec le rapport sur le portfolio.

- M. Luc Grenon (Cégep de Lanaudière à l'Assomption) demande : Jusqu'où doit-on aller dans la spécialisation, connaît-on les rapports entre les chances d'être admis et le portfolio, diffèrent-elles selon les années?
- Mme Andréanne Laroche (Cégep de Sainte-Foy) demande si des cégeps imposent la réalisation du portfolio à leurs étudiantes et étudiants. Son cégep trouve intéressant de faire réaliser un portfolio d'apprentissage. Il consiste à faire rédiger un texte qui fait les liens entre les disciplines du programme, qui explique ce sur quoi l'étudiant doit progresser et où il analyse ce qu'il a produit.

- M. Raymond Boulanger du MELS explique que le Ministère a rencontré les facultés d'Arts plastiques de différentes universités et qu'elles ont affirmé ne pas vouloir uniformiser le portfolio.
- M. Thomas Grondin (Cégep de l'Outaouais) relate que les étudiants qui ont tous préparé des portfolios selon un format précis et parfaitement formaté ont tous été refusés.
- M. Yves Picard relate que l'an dernier un étudiant a été accepté à Concordia en cinéma, sans entrevue, en ayant joint à son portfolio un texte, fortement préparé, qui analysait sa production. Il souligne que, désormais, dans son département, les étudiants réalisent dès leur première session un portfolio électronique qui leur sert à cumuler leurs productions et à effectuer un retour métacognitif. Ils sont amenés à apprendre de leurs réussites comme de leurs erreurs, ce qui a du reste été initié au primaire-secondaire par le biais du PFÉQ. Il signale que cette façon de faire distingue deux conceptions du portfolio. Le portfolio d'apprentissage, qui suit l'étudiant le long de son cheminement et qui contribue à la formation, et le portfolio de présentation, souvent exigé dans le cadre de processus de sélection.
- M. Gilbert Boyer (Collège de Bois-de-Boulogne) souligne le fait qu'il faut que le portfolio soit personnalisé.
- Mme Martine Béland (Collège Édouard-Montpetit) souligne que le portfolio n'est pertinent que pour certains profils du programme.
- Plusieurs soulignent l'importance que le portfolio soit un outil de réflexion.

**Suite à la présentation des rapports, M. Carlo Mandolini (Collège André-Grasset) félicite M. Picard pour la qualité des rapports présentés.**

#### **Interventions en lien avec l'analyse des rapports d'évaluation de la CEEC.**

- M. Renaud Bellemare (Collège Ahuntsic) mentionne qu'approfondissement n'égal pas nécessairement spécialisation.
  - M. Gilbert Boyer (Collège de Bois-de-Boulogne) pose la question suivante : « Quelles suites donner aux rapports? ».
- Des réponses : discuter les compétences, reformater les devis et les standards.
- M. Thomas Grondin (Cégep de l'Outaouais) mentionne que bien souvent on ne comprend pas ce que le devis de programme et le plan-cadre disent. Quand un jeune enseignant donne 4 cours, oui il veut bien appliquer une approche par compétences, mais il ne comprend pas toujours tout ce que ça implique.
  - Mme Moïra Dompierre (Cégep de Sainte-Foy), quant à elle, croit qu'il est important de hiérarchiser les standards, mais que souvent les équipes d'enseignantes et enseignants, qui travaillent aux programmes, viennent de disciplines différentes et voient les choses différemment. Donc, ça prend beaucoup d'heures de travail pour arriver à s'entendre.
  - M. Éric Lozowy (Collège Vanier) mentionne qu'une des conditions préalables à la hiérarchisation des standards est une très forte concertation. Depuis 2 ans, Vanier travaille plusieurs compétences, mais sans séquence et donc tout est fragmenté.

- Deux (2) participants font part de leur inquiétude de tomber dans le clientélisme et la dictature du taux de réussite. De plus, ils indiquent que les critères d'évaluation doivent être resserrés afin que les étudiantes et les étudiants qui réussissent aient vraiment atteints les objectifs du programme. Il ne s'agit pas de « diplômer pour diplômer ». De plus, il s'avérera très difficile d'en arriver à une vision partagée par tous.
- M. Thomas Grondin (Cégep de l'Outaouais) explique que pour avoir une meilleure séquence, on devrait cesser d'enlever et de réintégrer les préalables pour certains cours et s'entendre une fois pour toutes.
- M. Manuel Christin-Piché (Collège de Valleyfield) énonce qu'il est bien de définir, de hiérarchiser, mais que le MELS doit continuer de permettre une certaine latitude.
- M. Raymond Boulanger du MELS explique que le Ministère désire mieux définir les lignes directrices du programme, car plusieurs collèges renouvellent leur personnel et que les travers du programme actuel font que certains s'éloignent des plans-cadres.
- M. Renaud Bellemare (Collège Ahuntsic) questionne les compétences « explorer et commenter ». Sont-elles vraiment des compétences? Il faudrait mieux définir les choses, quitte à ajouter un lexique, car les définitions trop vagues entraînent des discussions trop longues quand vient le temps de travailler sur des compétences.
- M. Gilbert Boyer (Collège de Bois-de-Boulogne) dit que les problèmes de définitions devraient faire l'objet d'une rencontre du Comité des enseignantes et enseignants afin d'en discuter et d'identifier tous les points de vue.
- M. Pierre Sidaoui (Collège Gérald-Godin) dit qu'il a peur d'une trop grande standardisation. Il ne faut pas que les compétences deviennent trop contraignantes.
- M. Raymond Boulanger du MELS explique que la hiérarchisation des standards signifie l'association d'un ou de plusieurs standards aux critères de performances.
- Plusieurs participants rappellent la nécessité de pouvoir garder une couleur locale.

## **5. SUIVI DU PROGRAMME ARTS ET LETTRES (ANNEXES 5 ET 6).**

- M. Raymond Boulanger et M. Alexandre Paré du MELS font la présentation des deux documents, en mentionnant les observations les plus significatives. La présentation suscite plusieurs questions et commentaires sur les différentes statistiques. En conclusion, il n'y a pas de changements majeurs par rapport à l'année dernière.

## **6. TRAVAUX D'ORIENTATION DU PROGRAMME ARTS ET LETTRES (ANNEXE 7).**

- M. Boulanger du MELS, explique les trois(3) étapes de la révision de programme.
  1. Relevé des compétences attendues au seuil d'entrée dans les programmes universitaires.

2. Comparaison des compétences attendues à l'université avec celles du programme préuniversitaire actuel et recommandations quant à une éventuelle révision de programme.
3. Révision partielle ou générale du programme : buts généraux, objectifs et standards.

L'étape un (1) a été complétée et suggère d'entreprendre les travaux de l'étape deux (2).

- M. Boulanger rappelle aux collègues qui sont en processus d'évaluation du programme qu'ils doivent continuer, mais conseille à ceux qui sont en cours de révision d'attendre à la fin de l'année avant d'écrire les plans-cadres, car dès mai 2012 le programme sera révisé partiellement ou en profondeur et que 2013 sera l'année d'implantation obligatoire du programme révisé. Il annonce que le prochain Comité-conseil aura lieu le 25 mars 2011 et que par la suite devrait se tenir une réunion du Comité d'enseignantes et d'enseignants. Il rappelle que les avis de convocation parviendront dans les collèges par le biais des directions des études.
- Certains participants émettent des inquiétudes quant à la suite et aux délais très courts. Quelqu'un demande s'il serait possible que le Comité d'enseignantes et d'enseignants se réunisse sans la présence des représentants du MELS pour discuter. La réponse de M. Boulanger est que le Ministère ne financera pas cette réunion.

## **7. PRÉSENTATION DU RAPPORT DES UNIVERSITÉS (ANNEXES 8 ET 9).**

M. Raymond Boulanger présente un résumé du rapport sur les attentes des universités réalisé par une consultante lors de la première étape des travaux de révision du programme Arts et lettres. Le rapport vise à identifier le seuil de compétence attendu chez les étudiants à leur entrée à l'université dans les programmes en arts, en lettres, en langues, en sciences de l'éducation et en sciences humaines et est basé sur les commentaires de professeurs lors de rencontres individuelles.

Pour l'essentiel, « les représentantes et représentants consultés affirment que la majorité des étudiantes et étudiants qui s'inscrivent dans les programmes universitaires des domaines liés aux arts, aux sciences de l'éducation et aux sciences humaines ne sont pas bien préparés. » (p.8).

Cela étant dit, M. Boulanger ainsi que M. Paré du MELS mettent davantage en relief le tableau synthèse du rapport qui rend compte du profil attendu de la diplômée et du diplômé préuniversitaire en Arts et lettres. Ce tableau relève cinq compétences relatives aux savoirs disciplinaires et dix compétences transdisciplinaires (p.20).

Les réactions des enseignants sont de deux ordres. D'une part, certains enseignants soulignent que le rapport énonce un constat sévère, pour ne pas dire accablant, mais qu'il ne faut pas oublier la réalité des universités. Celles-ci accueillent des étudiants des cégeps, souvent sans distinction du programme préuniversitaire suivi, des étudiants adultes ainsi que des étudiants étrangers. Leurs classes sont donc hétérogènes. On ne peut donc pas s'étonner des conclusions des universités.

M. Boulanger et M. Paré confirment qu'il ne faut pas lire le rapport comme un jugement sur le programme actuel, mais comme un profil attendu des universités dans le domaine.

D'autre part, certains participants se disent d'accord avec ce constat, soulignant qu'ils feraient sans doute le même constat si on leur demandait quelle devrait être la préparation de *leurs* étudiants. Ils soulignent donc que le profil attendu rend compte des habiletés générales qui sont attendues par tout enseignant, mais que les habiletés «spécifiques» apparaissent peu développées dans le profil attendu.

D'autres enseignants signalent que les habiletés attendues sont également prises en compte par la formation générale.

Après les discussions, M. Boulanger annonce qu'un appel de candidatures sera fait, auprès des enseignantes et enseignants en Arts et lettres, afin de recruter les enseignants du comité de travail de révision. M. Picard, à titre de responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants, fait partie d'office du comité de travail. Les travaux de ce comité devraient se réaliser au cours de la prochaine session et se conclure à temps pour la réunion annuelle du Comité-conseil du programme, prévue pour mars.

## **8. MANDAT DU RESPONSABLE DU COMITÉ D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS (ANNEXE 10).**

Le mandat du responsable a été accepté tel que présenté.

## **9. DIVERS**

M. Luc Grenier (Cégep de Lanaudière à l'Assomption) mentionne un événement qui nous éclaire sur ce qui se passe en Arts au secondaire. Il fera suivre l'information et les coordonnées pour ceux qui sont intéressés.

## **10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La réunion se termine à 17h05.

Compte-rendu

rédigé par

Claire Bergeron, secrétaire d'assemblée

et révisé par

Suzanne Poiré, représentante enseignante au Comité-conseil du programme 500.A1 et par Yves Picard, responsable du Comité d'enseignantes et d'enseignants du programme 500.A1